

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

VACANCES DE PAQUES 2022

Données enfant

Nom de l'enfant : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ Adresse : _____

Téléphone en cas d'urgence: _____ Assurance RC : _____

Allergies, intolérances : _____ Mange du porc : oui non

UAPE habituellement fréquentée durant la période scolaire (entourez ce qui convient) : Arc-en-Ciel - La Cartouche - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Point-Virgule - Les lupins bleus

Données parent(s)

Parent principal : _____ Partenaire : _____

Employeur : _____ Employeur : _____

Tél. privé : _____ Tél. privé : _____

prof : _____ prof : _____

portable : _____ portable : _____

E-mail : _____ E-mail : _____

Autorité parentale : Oui Non

Autorité parentale : Oui Non

Placement (veuillez indiquer vos besoins en mettant une croix et en indiquant les horaires d'arrivée et de départ)

Date	Petit déjeuner	Matin	Midi	Après-midi*	Heure d'arrivée	Heure de départ
Mardi 19 avril						
Mercredi 20 avril						
Jeudi 21 avril						
Vendredi 22 avril						

* avec goûter

Remarques : _____

Important

- Ce formulaire doit être envoyé par e-mail ou par courrier à l'UAPE désirée pour la prise en charge de votre enfant jusqu'au 1er avril 2022 au plus tard. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.
- Dès réception du formulaire de demande d'inscription, un contrat spécial vacances vous sera envoyé rapidement par courriel. L'inscription dans une UAPE de remplacement est possible uniquement si l'UAPE habituelle est fermée.
- Le contrat devra être retourné à l'UAPE, daté et signé, dès que possible, mais au plus tard pour le 8 avril 2022 compris. Jusqu'à cette date, il est possible modifier ou annuler le contrat sans frais. Passé ce délai toutes les prestations de garde inscrites sur le contrat seront facturées, quel que soit le motif. Pour les contrats dits « irréguliers », l'ensemble des prestations de garde inscrites sur le contrat seront également facturées.
- Les absences journalières de l'enfant durant la période des vacances doivent être annoncées par téléphone jusqu'à 08h30 au plus tard. Dans la négative, l'ensemble de la prestation sera facturé, repas et supplément vacances également.

Les UAPE suivantes sont ouvertes totalement ou partiellement pendant les vacances de Pâques. Vous trouverez les coordonnées (e-mail, adresse, téléphone) de chacune d'entre elles sur le site www.aslae.ch à la page spécifique dédiée à chaque UAPE (à droite de l'écran).

➤ Arc-en-ciel - Croqu'notes - Le Looping - Le Mikado - Les Papivores - La Récré - Le Relais - La Trott' - Les lupins bleus

Nous certifions que ces données sont conformes et acceptons les conditions de placement durant les vacances ainsi que le règlement de l'ASLAE.

Date : _____

Signature(s)

Parent principal : _____

Partenaire : _____